



CENTRE GOUVERNEMENTAL  
DE CYBERDÉFENSE

# PE-13(01)

Activation et avis automatiques

Juill. 2026



## Sécurité physique des installations

*Physical and Environmental Protection*

## PE-13(01) – Activation et avis automatiques (--M)

### Énoncés :

Utiliser, pour le système, des dispositifs ou systèmes de détection d'incendie qui s'activent automatiquement et informent [Affectation : personnel ou rôles définis par l'organisation] et [Affectation : intervenantes et intervenants d'urgence désignés par l'organisation] dans l'éventualité d'un incendie.

**Responsable :** Aucun

### Discussion :

L'organisation peut préciser le personnel, les rôles et les intervenantes et intervenants d'urgence advenant le cas où les personnes se trouvant sur la liste de notification sont tenues d'avoir les autorisations d'accès et les habilitations de sécurité appropriées (par exemple, pour accéder aux installations où l'accès est limité en raison de la classification ou du niveau d'incidence de l'information dans l'installation). Les mécanismes de notification peuvent demander des sources d'énergie indépendantes pour assurer que la capacité de notification ne soit pas entravée par un incendie.